METROPOLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

N73 **ÉTÉ** 2025

2020 - 2025
LES ACTIONS PHARES DE NÎMES MÉTROPOLE

Nîmes Métropole, notre territoire

39 communes |

7 territoires |

265 741 habitants* |

4e agglomération d'Occitanie
après Toulouse, Montpellier et Perpignan

Leins Gardonnenque

Domessargues
Fons-outre-Gardon
Gajan
La Rouvière
Maussargues
Montagnac
Montignargues
Moulézan
Saint-Bauzély
Saint-Geniès-de-Malgoirès
Saint-Mamert-du-Gard
Sauzet

Gardonnenque

Dions
La Calmette
Saint-Chaptes
Sainte-Anastasie

Garrigues

Bezouce
Cabrières
Lédenon
Marguerittes
Poulx
Saint-Gervasy
Sernhac

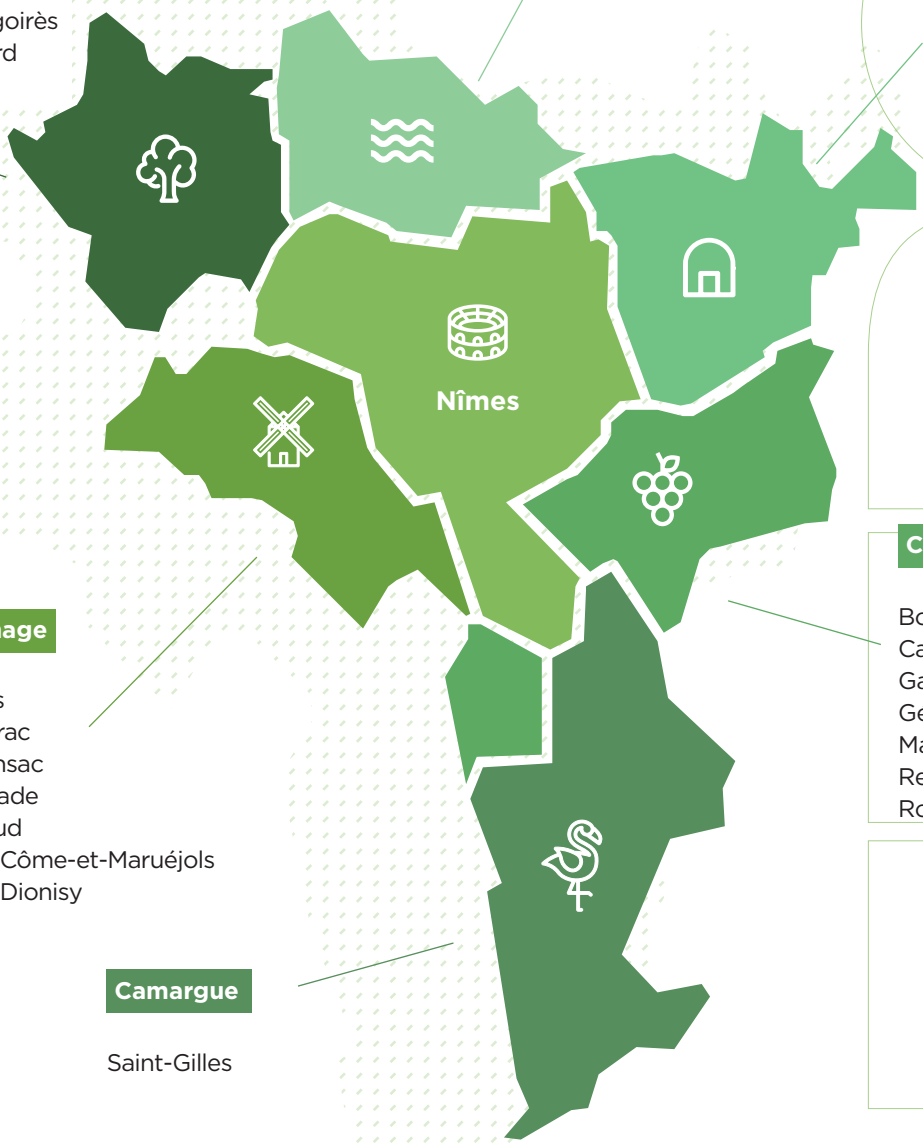

Vaunage

Bernis
Caveirac
Clarensac
Langlade
Milhaud
Saint-Côme-et-Maruéjols
Saint-Dionisy

Costières

Bouillargues
Caissargues
Garons
Générac
Manduel
Redessan
Rodilhan

Camargue

Saint-Gilles

* Source : Insee, population légale totale des communes en vigueur au 1er janvier 2025

nîmes métropole

© Pauline Andre

“Nîmes Métropole affirme plus que jamais son engagement en faveur de la transition écologique”

Chers habitants de Nîmes Métropole,

Dans un contexte d’urgence climatique, où l’Europe jouera un rôle central pour compenser le retrait américain des accords climatiques, Nîmes Métropole affirme plus que jamais, au travers de ses prérogatives, son engagement en faveur de la transition écologique. L’obtention de la Marianne d’Or du « développement durable » en 2024 et le label Climat Air Energie 2 étoiles par l’ADEME sont des récompenses qui saluent un engagement fort, avec près de 5 ans d’actions concrètes en matière de préservation de l’environnement, de lutte contre les pollutions et d’adaptation au changement climatique.

C’est la feuille de route « Écométropole 2032 » qui acte un modèle de développement durable ambitieux et réaliste, où chaque décision s’inscrit dans une logique environnementale, de sobriété énergétique et de qualité de vie pour tous.

Depuis juillet 2020, Nîmes Métropole agit chaque jour pour l’amélioration du cadre de vie, avec cette prise de conscience collective de la protection de notre planète.

Pour anticiper les effets du réchauffement climatique, Nîmes Métropole élabore un atlas de la surchauffe urbaine, outil opérationnel et stratégique pour identifier les îlots de chaleur et proposer des solutions concrètes. Nous travaillons également sur la désimperméabilisation des sols, la végétalisation des espaces publics et la rénovation énergétique des bâtiments publics. Des travaux qui viennent en parallèle d’actions lancées depuis de nombreuses années, avec la plantation de micro-forêts, véritable écosystème qui vient atténuer le réchauffement climatique et absorber les eaux de pluies mais aussi la préservation de plus de 300 hectares pour la faune et la flore, ou bien le renouvellement de nos bus qui sont aujourd’hui 100 % à énergie verte.

Face aux défis majeurs, nous disposons de ressources, d’innovations et d’une volonté collective forte comme peut en témoigner nos excellents chiffres sur les déchets avec plus de tri et moins d’ordures ménagères. Une Écométropole ne se décrète pas, elle se construit chaque jour, avec et pour ses habitants.

Parce que prendre soin du vivant et du végétal, préserver les ressources et limiter notre impact c’est préparer l’avenir. C’est permettre à nos générations futures de bien-vivre sur le territoire qui les aura vu naître.

À toutes et à tous, je vous souhaite une belle période estivale. •

Franck Proust
Président de Nîmes Métropole
1er adjoint au Maire de Nîmes

SOMMAIRE

METROPOLE ÉTÉ 2025

© Studio Pauline André

6

INTERVIEW DU PRÉSIDENT

Améliorer chaque jour la vie des habitants de Nîmes Métropole

8

MOBILITÉS

Plan vélo
NemoVélo : le vélo en libre-service
Gratuité des transports

12

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Innovation, emploi et croissance
L'aéroport Nîmes Grande Provence Méditerranée
Modernisation des ZAE

SOMMAIRE

14
PRÉVENTION DES INONDATIONS

Bassin de rétention des Antiquailles
Lancement du PAPI 3

16
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Baisse de la TEOM
Modernisation des déchèteries
Végétaux Mobil'

18
EAU & ASSAINISSEMENT

Renouvellement des réseaux
Modernisation des stations d'épuration
Création de la station de pompage Maréchal Juin

20
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plantation de micro-forêts
Usine de méthanisation
PAT et PCAET

22
AMÉNAGEMENT

24
HABITAT

26
ÉQUIPEMENTS

28
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

29
ANIMATIONS

32
FINANCES

33
ILS FONT BOUGER L'AGGLO

34
LA TRIBUNE POLITIQUE

Nîmes Métropole : Hôtel communautaire "Le Colisée",
3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9
04 66 02 55 55 - **lacom@nimes-metropole.fr**
Direction de la publication : Direction de la Communication de Nîmes Métropole
Rédaction : Direction de la Communication de Nîmes Métropole, Florence Bennouar
Photos : Direction de la Communication de Nîmes Métropole sauf mention contraire

Création maquette & infographies : Barcelona&Co
Impression : Imaye Graphic – Tirage : 131 500 exemplaires
Distribution toutes boîtes aux lettres de Nîmes Métropole :
Adrexo – Dépôt légal à parution
ISSN 3002-1928 (Imprimé) - ISSN 3037-1864 (En ligne)

LE PRÉSIDENT RÉPOND À NOS QUESTIONS

« Notre objectif est d'améliorer chaque jour la vie des 265 000 habitants du territoire de Nîmes Métropole »

© Studio Pauline André

Franck Proust, président de Nîmes Métropole

Monsieur le Président, vous êtes à la tête de Nîmes Métropole depuis maintenant cinq ans. Quel regard portez-vous sur ce mandat ?

Franck Proust : D'abord un retour aux fondements ! Le redressement des finances a été l'urgence des premiers mois et cette culture du respect de l'argent des nîmois a été depuis le fil conducteur de ma gestion ! Il nous fallait 12 années de recettes pour rembourser une dette que mon prédécesseur avait multipliée par presque trois entre 2014 et 2020 avec une perspective de 16 années d'endettement, sachant qu'à partir de 10 années, les services des Finances Publiques classent les collectivités en alerte rouge. Nous avons su baisser la durée de remboursement très en dessous des 10 années tout en ayant des investissements forts sur nos compétences principales. Avec des embauches inconsidérées, la masse salariale avait augmenté de manière considérable durant les 18 derniers mois du dernier mandat. Nous avons baissé sensiblement le nombre de personnel et réorganisé les services pour gagner en muscle, en efficacité tout en privilégiant le bien-être et les conditions de travail des agents. Nos agents sont très fiers aujourd'hui de servir une Agglo qui est montrée en exemple sur la qualité de ses actions. Et je suis très fier d'eux !
Pour résumer, je dirais que ces cinq années ont été marquées par un recentrage clair sur nos trois piliers : les mobilités, le développement économique et la lutte

Design du nouveau vélo en libre-service

contre les inondations. Ces axes sont majeurs, non seulement pour la dynamique du territoire, mais aussi pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

Depuis 5 ans, vous insistez beaucoup sur l'impact environnemental de vos politiques. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Franck Proust : Sur le volet environnemental mais aussi sur notre adaptation au changement climatique. Plus de 300 hectares ont été sanctuarisés pour préserver la faune et la flore locales. Nous avons également planté plus de 20 micro-forêts. Par ailleurs, l'usine de méthanisation

© Karima M

Une équipe engagée depuis 2020 au service des habitants de Nîmes Métropole

monte en puissance, et nous transformons désormais en énergie les boues d'une vingtaine de stations d'épuration. Nous avons également revu notre politique de gestion des déchets : plus de tri, moins de déchets c'est aussi moins de taxe pour les habitants ! Nous avons renouvelé massivement notre flotte de bus qui est désormais entièrement verte avec des véhicules électriques ou au biogaz. Ce sont des mesures responsables, tournées vers l'avenir. Nous avons cette responsabilité envers les générations futures.

Pour rester dans ce volet environnemental, la mobilité douce semble également être une priorité ?

Franck Proust : Absolument ! Nous avons adopté un plan vélo, nous avons étendu notre compétence pour la réalisation avec le Conseil départemental de pistes sur les voiries départementales dès que la loi nous l'a permis. La réalisation de la piste cyclable entre Nîmes et Bouillargues va être livrée cet été, les liaisons Saint-Geniès - La Rouvière, Caveirac - Nîmes commenceront en fin d'année. Celle de Fons - St-Mamert sera également livrée en fin d'année. Le cheminement le long du Vistre est aussi programmé. De leur côté, les communes sont responsables des pistes cyclables à l'intérieur de leurs panneaux d'agglomération. Les mobilités douces, c'est aussi le nouveau réseau de vélos à assistance électrique en libre-service avec 35 stations à Nîmes, pour un parc de 250 vélos. C'est un tournant ! Le vélo doit devenir un mode de déplacement incontournable en centre-ville. C'est une réponse à la fois écologique, économique et pratique avec des tarifs parmi les moins chers de France pour un service vélo comme le nôtre.

Beaucoup prévoyaient l'arrêt de l'offre commerciale sur l'aéroport nîmois en 2020. Finalement, vous signez une très belle année 2024, n'est-ce pas ?

Franck Proust : Oui, un record historique ! En 2024, l'aéroport Nîmes Grande Provence Méditerranée a accueilli 260 000 passagers. C'est une fierté car cela reflète le dynamisme du territoire et notre ambition de faire rayonner Nîmes en France et en Europe. Cela montre que lorsque nous travaillons pour l'intérêt général, on peut attirer, convaincre et se projeter. Un objectif partagé par le plus grand nombre ne peut être qu'un objectif réussi !

Et enfin, rappelons-le, une mesure forte a été votée en Conseil en décembre dernier. Une mesure qui va faire du bien au portefeuille des habitants de Nîmes Métropole : la baisse de la TEOM (taxe enlèvement ordures ménagères) en 2025.

Franck Proust : C'est très simple, dès qu'on peut rendre du pouvoir d'achat aux habitants, il faut le faire ! Grâce à un meilleur geste de tri des foyers, grâce aux mesures mises en place par l'Agglo depuis près de 3 ans et à une très bonne gestion du syndicat de traitement des déchets, nous avons baissé de 10 % la TEOM. En France, c'est tout l'inverse qui se passe ! Nous sommes peut-être même les seuls. Nous avons fait les choix qui s'imposaient à nous, en adaptant nos services aux besoins réels des habitants, en supprimant ceux qui n'avaient plus de sens, et en créant de nouveaux services de proximité comme le broyage des végétaux, les parcs à sapins de Noël, les Végétaux Mobil' et bien sûr la distribution gratuite des composteurs sur les 39 communes. C'est la preuve que rigueur budgétaire et ambition territoriale peuvent aller de pair et faire des merveilles.

Un mot de conclusion ?

Franck Proust : Merci à l'ensemble des équipes, que ce soit élus ou agents, pour ces 5 premières années de mandat. Et merci aux nîmois et habitants de Nîmes Métropole avec qui je tiens à partager ces réussites. Elles sont le fruit d'une parole de vérité que j'ai toujours eue et d'un engagement commun et constant au service de la qualité de vie sur notre territoire. •

MOBILITÉS

Le Plan vélo 2023-2030

Adopté en septembre 2023, il constitue la feuille de route en matière de mobilités douces sur l'Agglo jusqu'en 2030.
9 lignes vélos ont été déterminées avec les acteurs du territoire, entre les communes de l'Agglomération et en lien avec les pôles d'échanges multimodaux et les zones d'activités. Le Plan vélo de Nîmes Métropole comprend la réalisation d'infrastructures cyclables sécurisées, un service de location longue durée de vélos (VéloTango) et des vélos en libre-service (NemoVélo), mais aussi des évènements de promotion destinés à accentuer la pratique du cycle sur le territoire, comme le tout premier Village vélo du territoire réalisé en avril dernier et l'opération nationale « Mai à vélo ».•

© envato

Développer l'usage du vélo au quotidien, un des objectifs majeurs de l'Agglomération à travers son Plan vélo

+ de **100 km** de pistes cyclables sécurisées

600 vélos en location longue durée (VéloTango)

250 vélos en libre-service (NemoVélo)

22 M€ mobilisés

La station NemoVélo proche des arènes à Nîmes.

NemoVélo, les vélos en libre-service de Nîmes Métropole

Pour encourager la mobilité douce, Nîmes Métropole, avec le soutien de France Nation Verte, déploie depuis fin mai 2025 un réseau de vélos en libre-service à assistance électrique, accessibles facilement via une application mobile. Une solution pratique et écologique pour les déplacements du quotidien sur la ville de Nîmes.
Les stations NemoVélo sont implantées dans des lieux stratégiques près des lycées, des universités (Vauban et Hoche), des zones d'activités et du CHU de Nîmes, premier employeur du Gard. •

250 **VÉLOS** disponibles

35 **STATIONS** sur la ville de Nîmes

DES ABONNEMENTS PARMIS LES MOINS CHERS de France

Transports gratuits pour les personnes de 70 ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap

Dès le début du mandat, Franck Proust, Président de Nîmes Métropole, aux côtés des élus communautaires, en avait pris l'engagement. Un engagement tenu qui vient renforcer la volonté de l'Agglomération de rendre les transports en commun plus accessibles.
La gratuité pour les 70 ans et + ainsi que pour les personnes en situation de handicap, tout comme la baisse du prix Pass solidaire annuel, traduisent les choix de Nîmes Métropole en faveur des usagers les plus fragiles. Des choix qui sont autant d'incitations à privilégier les transports en commun avec des tarifs abordables et, par comparaison avec d'autres villes françaises, toujours dans la fourchette basse des prix. •

70 ANS ET +

40 % Part des clients abonnés des transports en commun

+ 14 000 **NOUVEAUX ABONNÉS** depuis la mise en place de la gratuité

+ 300 **ABONNÉS PMR** (personnes à mobilité réduite)

ENTRE 80 000 ET 100 000 **VOYAGES PAR MOIS**

© Hype

Hausse de la fréquentation des transports en commun des 70 ans et + depuis la mise en place de la gratuité en septembre 2024

Élus

Jean-Marc Campello Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux mobilités et infrastructures de transports
Antoine Marcos Membre du Bureau communautaire, délégué aux mobilités douces urbaines et rurales
Claude de Girardi Membre du Bureau communautaire, déléguée au transport routier de voyageurs urbain et périurbain

© Richard Sprang

Nîmes Métropole investit pour l'avenir avec sa nouvelle flotte de bus plus modernes et respectueux de l'environnement

Renouvellement des bus et verdissement des véhicules

Nîmes Métropole s'engage pour l'environnement, en modernisant et verdissant sa flotte de bus, avec l'arrivée massive de véhicules au biogaz ou à l'électricité, réduisant ainsi les émissions de CO_2. Ces bus plus silencieux et performants améliorent le confort des usagers tout en préservant la planète.•

98 VÉHICULES acquis depuis 2020

33 M€ investis depuis 2020

100 % du parc à énergie propre (électrique, biogaz et biocarburant)

Création de pôles d'échanges multimodaux

Nîmes Métropole développe des pôles d'échanges multimodaux (PEM) pour faciliter les connexions entre les différents modes de transport : transports en commun, mobilités douces, covoiturage ou train. Ces infrastructures permettent de fluidifier les déplacements et d'encourager les mobilités durables.
Les PEM de Nîmes Métropole sont ouverts 7J/7, et offrent de nombreux services : des places pour garer sa voiture ou son vélo de manière sécurisée grâce à la vidéoprotection centralisée, des bornes pour recharger son véhicule électrique, des box à vélos… •

11 PÔLES créés ou en projet

+1 M€ mobilisé chaque année en moyenne

Près de **1 000** places de parking et emplacements électriques créés

Le pôle d'échanges multimodal de Saint-Geniès-de-Malgoirès, modèle d'exemplarité

© Studio-B-David-Bascunana

Extension de la ligne T2 CHU-Carémeau-Paloma

Le nouveau réseau de transport Tango

En 2022, Nîmes Métropole a repensé son réseau de transport Tango pour proposer des lignes plus efficaces, des fréquences renforcées et une meilleure desserte des zones d'activités. Ce nouveau réseau est le fruit d'un important travail incluant études et concertations avec les habitants de l'Agglomération. L'objectif premier : un service plus attractif, dynamique, qui répond aux réels besoins des 265 000 habitants du territoire de Nîmes Métropole. Avec notamment 4 lignes de tram'bus, 9 lignes urbaines et 15 lignes périurbaines, 1 service Handigo ainsi que 34 lignes scolaires Tempo, le réseau Tango de Nîmes Métropole dessert chaque jour les 39 communes de Nîmes Métropole sur une superficie de 790 km². •

10 % d'offres kilométriques supplémentaires

Près de
14 MILLIONS
de voyages par an

2 **nouvelles lignes de tram'bus T3 et T4**

DE NOUVEAUX SERVICES
dont Allobus, des navettes interquartiers et intervillages sur Nîmes est/ouest, Marguerittes et les communes de Leins-Gardonnenque. Et l'Estudiantine pour les étudiants, les jeudis et dimanches soirs.

Élus

Jean-Marc Campello Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux mobilités et infrastructures de transports
Claude de Girardi Membre du Bureau communautaire, déléguée au transport routier de voyageurs urbain et périurbain

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Innovation, emploi et croissance : Nîmes Métropole mise sur l'avenir

Nouvelle usine Soprema

Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et accompagner la croissance de celles déjà implantées sont des leviers essentiels pour renforcer le dynamisme économique de Nîmes Métropole. Cette stratégie contribue à la consolidation du tissu économique et à la création d'emplois.

SOPREMA

Groupe familial indépendant depuis sa création en 1908, Soprema protège les espaces de vie et améliore le bien-être des individus grâce à des solutions durables et innovantes d'étanchéité, d'isolation, de végétalisation et d'insonorisation pour les bâtisseurs du domaine de la toiture, de l'enveloppe du bâtiment et du génie civil.
Avec plus de 12 300 collaborateurs dans le monde, dont plus de 5 500 en France, Soprema compte plus de 130 sites de production et plus de 130 filiales à travers le monde pour un chiffre d'affaires de 5,14 milliards d'euros en 2024.
Depuis 2021, Soprema et Nîmes Métropole travaillent de concert en faveur du projet d'implantation d'une unité de production de panneaux d'isolant en mousse polyuréthane sur la ZAE Mitra.
Avec un investissement de plus de 50 millions d'euros, l'usine de près de 28 000 m² permettra la création de 80 emplois d'ici 3 ans. La production sera lancée courant du dernier trimestre 2025.

CÉZANNE-THERMOFISHER

Créée en 2000, cette entreprise de biotechnologies spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de réactifs et systèmes de diagnostic in vitro est implantée sur la ZAE Georges Besse à Nîmes depuis 2003. Cézanne-ThermoFisher conçoit des tests innovants utilisés dans le dépistage prénatal, le cancer, les infections et les pathologies aiguës. Elle est leader en Europe pour certains segments.
Elle mène depuis deux ans un projet stratégique de regroupement de l'ensemble de ses activités françaises sur un seul site, notamment autour du bâtiment principal situé à Georges Besse, afin de gagner en cohérence, efficacité opérationnelle et visibilité.
L'entreprise emploie plus de 150 salariés, et ses effectifs augmentent régulièrement.

WATERTRACKS

Née en 2016 de la fusion entre les travaux publics et la robotique sous-marine, Watertracks développe des technologies innovantes et les met en œuvre à destination des énergies renouvelables.
En 2017, l'entreprise est sélectionnée sur Appel à Innovation au niveau européen par EDF.
En 2020, ce partenariat donne naissance au robot Nessie. Destiné à nettoyer les sédiments accumulés au fond des lacs et réservoirs, ce robot sous-marin est aujourd'hui la solution de dragage la plus responsable et économique du marché.
Watertracks vient de faire l'acquisition d'un terrain de 9 966 m² sur la ZAE de Bouillargues pour construire sa nouvelle unité de production.
L'entreprise emploie 16 personnes et prévoit de doubler ce chiffre à 2 ans. Elle réalise 2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires. •

66 implantations
(ou accompagnement au développement)

1 258 emplois maintenus
1 476 emplois créés

Total des aides déployées aux entreprises (crise, loyers et immobilier) :
5 286 334 €

Renforcer le dynamisme de l'aéroport Nîmes Grande Provence Méditerranée

Avec l'ouverture de nouvelles lignes (Dublin et Porto) et une augmentation du trafic, l'aéroport de Nîmes renforce son attractivité et son rôle économique sur le bassin Méditerranée. Une porte d'entrée stratégique vers l'Europe et la Méditerranée. •

Nouvelle signaletique aéroport Nîmes Grande Provence Méditerranée

Près de **260 000 PASSAGERS** en 2024, un niveau jamais atteint depuis plus de 25 ans

+11,6 % de passagers par rapport à 2019, alors que globalement le trafic aérien français est en baisse de 4 % par rapport à 2019

6 DESTINATIONS desservies depuis l'aéroport de Nîmes

+856 177 € en 2023, c'est l'équilibre de l'aéroport et la plateforme aéroportuaire pour le territoire

Requalification de l'allée Norbert Wiener de la ZAE Georges Besse à Nîmes

Modernisation de nos Zones d'activité économique (ZAE)

Nîmes Métropole investit chaque année dans l'entretien et la modernisation de ses Zones d'activité économique (ZAE) pour améliorer leur attractivité et leur accessibilité. L'objectif est de renforcer le dynamisme économique en offrant des infrastructures adaptées aux besoins des entreprises et aux enjeux de demain. •

22 ZAE COMMUNAUTAIRES gérées par l'Agglo

3 910 ÉTABLISSEMENTS **27 300 EMPLOIS**

12 km de voiries rénovées, requalifiées, et de pistes cyclables aménagées

17 M€ investis de 2021 à 2024 en fonctionnement et en investissement

Élus

Olivier Fabregoul Vice-président de Nîmes Métropole, délégué au développement économique, au marketing territorial et aux relations extérieures
Jean-Christophe Grégoire Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'aménagement des zones d'activités

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le gigantisme du bassin-carrière des Antiquailles

Création du bassin de rétention des Antiquailles pour lutter contre les inondations

Afin de renforcer la protection du territoire contre les crues, Nîmes Métropole a aménagé ce bassin-carrière avec l'objectif d'intercepter le ruissellement du bassin versant amont du Cadereau d'Alès et ainsi, de réduire le risque inondation pour la zone urbaine dense située en son aval. Cet équipement collecte un débit de 80 m³/s pour un événement type 1988 et 40 m³/s pour un événement type 2005.•

540 000 m³

d'eau retenus à janvier 2025 (1,8 million de m³ à terme en 2031)

10 M€ investis (État, Conseil départemental du Gard, Région Occitanie et FEDER)

Superficie du bassin-carrière :

7,5 ha

pour une profondeur de 50 à 60 m

Lancement du PAPI 3 et de l'opération tunnelier sur les cadereaux d'Uzès et des Limites

Face au risque inondation, l'Agglo s'engage dans le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI 3) et utilise un tunnelier pour renforcer la protection du Cadereau d'Uzès et des Limites. Depuis maintenant plus de 30 ans, le territoire de Nîmes Métropole a su tenir ses engagements pour faire face au risque inondation. Grâce aux deux premiers programmes PAPI I et II (de 2007 à 2021), la Ville de Nîmes, puis Nîmes Métropole ont investi plus de 140 millions d'euros dans des infrastructures d'envergure pour faire face aux épisodes méditerranéens. Après l'achèvement, début 2025, du creusement du premier tunnel d'une longueur de 980m, entre la rue Pierre Semard et la Cité Paul Giran, une nouvelle phase a été lancée en mars, avec le deuxième tunnel d'une longueur d'1,3 km.

Ces travaux majeurs visent à sécuriser durablement le territoire contre les fortes crues, avec toujours le même objectif : multiplier par 10 la capacité d'écoulement du cadereau sous la ville pour passer de 8 à 80 m^3/s (ce débit de 80 m^3/s correspond à l'objectif-cible du programme Cadereau soit un événement pluvieux similaire à l'évènement du 8 septembre 2005). •

Le tunnelier Claude-Jordane et sa mâchoire d'acier

PAPI 3 Vistre c'est

126 M€

sur la période 2022-2028

2,2 km

de tunnels souterrains creusés

34 000

HABITANTS PROTÉGÉS

Élu

Claude de Girardi Membre du Bureau communautaire, déléguée à la Gemapi

COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS

Baisse de la TEOM de 10 % en 2025

En 2025, Nîmes Métropole allège la fiscalité locale en réduisant la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) grâce à une gestion optimisée des déchets et des objectifs de performance portant sur plus de tri et moins de déchets. Cette baisse de la TEOM vient en quelque sorte, récompenser les habitants de l'Agglo d'un engagement gagnant-gagnant entre la collectivité et les ménages. •

-10 % sur la TEOM	**+8 %** de tri pour une meilleure valorisation des déchets
3,5 M€ de taxes en moins	**-14 %** d'ordures ménagères

Le service de collecte vous accompagne au quotidien

Déploiement des (lombri) composteurs sur le territoire

Nîmes Métropole encourage le compostage en offrant des composteurs gratuits aux habitants afin de réduire les déchets organiques et enrichir les sols naturellement. Un programme « Territoire 100 % compostage » qui favorise le geste de tri portant sur les biodéchets. 2021, date de démarrage de l'opération : 14 159 composteurs et 1 079 lombricomposteurs distribués (détournement estimé de 2 491 tonnes/an pour les composteurs et 35 tonnes/an pour les lombricomposteurs). •

Site de compostage partagé du quartier Gambetta

1 749 389 € HT investis pour « Territoire 100 % compostage » depuis 2021 et jusqu'à juin 2025

50 sites de compostage partagé créés depuis 2020 (9 en établissements, 27 dans les quartiers, 13 en résidences et 1 en jardin partagé)

Les parcs à sapins

Depuis 2023, Nîmes Métropole propose aux communes partenaires ce service dédié aux sapins de Noël, afin de les recycler en paillage pour les espaces verts.
Cette initiative réduit les végétaux tout en enrichissant les sols. •

Parcs à sapins

Création du service en **2023**

91 **PARCS À SAPINS** sur 24 communes en 2024

7 408 **SAPINS COLLECTÉS ET RECYCLÉS**

Broyage des végétaux gratuit et sur rendez-vous

Pour limiter les apports de végétaux en déchèterie et produire de la ressource à partir des déchets verts, Nîmes Métropole propose aux habitants de 70 ans et plus ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, un service gratuit de broyage des végétaux à domicile et sur rendez-vous. Cercle vertueux, le broyat produit peut être réutilisé en paillage pour enrichir les sols et réduire l'arrosage. •

Lancé en septembre 2024,

déjà **242** rendez-vous réalisés

pour **192** foyers bénéficiaires

937 m² de végétaux broyés

100 % GRATUIT

Mise en service de nouvelles déchèteries à plat

1 déchèterie construite en 2024 (Déchèterie de Saint-Gilles/Générac ouverte le 2 janvier dernier) pour un montant de **4 085 500 € TTC**

13 déchèteries remises aux normes et modernisées entre 2023 et 2024 pour un montant de **1,2 M€ TTC**

Soit au total : **5,3 M€ INVESTIS**

Création et modernisation des déchèteries de Nîmes Métropole

Nîmes Métropole continue de moderniser et de créer des déchèteries pour offrir un service plus performant, plus accueillant et mieux adapté aux besoins des usagers. Un objectif majeur : accepter de plus en plus de filières et garantir un accueil de qualité sur tous nos équipements. •

Nettoyages de printemps/automne

Chaque année, Nîmes Métropole organise deux grandes opérations, au printemps et à l'automne, pour se séparer de ses encombrants et végétaux. Deux rendez-vous qui se sont inscrits pas à pas dans le calendrier des nîmois, qui permettent notamment de rapprocher le service des habitants les plus éloignés des déchèteries Ancienne Motte, Lauzières et Saint-Césaire. Des opérations qui renforcent le lien entre les habitants et leur cadre de vie. •

+60 % DE BENNES déployées depuis 2020 => soit 6 points de collecte en plus

572 TONNES de végétaux collectées depuis 2020

6 000 VISITEURS/AN

366 TONNES d'encombrants collectées depuis 2020

Les Végétaux Mobil'

La Végétaux Mobil, ce service tant attendu

Pour encourager la valorisation des végétaux, Nîmes Métropole a mis en place des points de collecte mobiles accessibles aux habitants. Ce service itinérant facilite le dépôt des végétaux, en rapprochant le service des usagers. •

64 JOURS de présence entre avril et octobre chaque année sur la ville de Nîmes

16 BENNES

100 % valorisés en compost ou broyat

Élu

Bernard Angelras Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'Environnement, à la collecte et au traitement des déchets ménagers

EAU ET ASSAINISSEMENT

Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement

Pour assurer un service durable et performant, Nîmes Métropole modernise ses réseaux d'eau potable et d'assainissement, limitant ainsi les fuites et optimisant la gestion de cette ressource vitale. Ce programme vise aussi à améliorer la qualité de l'eau distribuée aux habitants. •

De 2020 à 2023

29,85 km
de réseaux d'eau potable renouvelés

Réduction de
1,4 M de m³
du volume de fuites

18,70 km
de réseaux d'eaux usées renouvelés

À ce jour, près de
40 M€
ont été investis

Exemple de remplacement de canalisation

Le réservoir de Saint-Gilles construit en 2024

Création et modernisation des réservoirs d'eau du territoire

L'eau est un enjeu d'avenir. Pour la préserver, Nîmes Métropole investit dans la création et la modernisation de ses réservoirs d'eau potable afin de sécuriser l'approvisionnement et améliorer la gestion de cette ressource vitale. Ces équipements essentiels garantissent une distribution optimisée et participent activement à répondre à la dynamique démographique du territoire. •

58 **RÉSERVOIRS** de capacité totale de 92 840 m³

6 **RÉSERVOIRS** construits et/ou modernisés depuis 2020. Création : Maréchal Juin 5 000 m³, Castanet 2 000 m³, Saint-Gilles 6 000 m³, Saint-Geniès-de-Malgoirès 1 800 m³. Réhabilitation des réservoirs de Bouillargues et Langlade.

41,3 M€
investis depuis 2020
(Maréchal Juin : 25,6 M€ TTC, Castanet : 2 M€ TTC, Saint-Gilles : 12,5 M€ TTC, Saint-Geniès-de-Malgoirès : 1,2 M€ TTC)

Création et modernisation des stations d'épuration pour une meilleure qualité de service

Pour préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie, l'Agglomération modernise ses stations de traitement des eaux usées (STEU) et en construit de nouvelles, adaptées aux besoins croissants du territoire. Ces infrastructures permettent un traitement plus performant des eaux usées. •

La station d'épuration de Saint-Gilles

De 2020 à 2023

56,8 M m³
d'eaux traitées

27 STEU sur le territoire dont 2 construites (Sainte-Anastasie et Gajan) et 1 modernisée (Caveirac).

6,8 M€
investis depuis 2020

Station de pompage Maréchal Juin nouvellement inaugurée

Création de la station de pompage Maréchal Juin

Ce nouvel équipement majeur renforce l'alimentation en eau potable sur une partie de l'Agglo en optimisant la distribution et en sécurisant l'approvisionnement. La station garantit une pression constante et une meilleure réactivité en cas de besoin en secours. •

Sécurisation de

50 000 HABITANTS

comprenant les habitants du secteur Ouest de Nîmes et ceux des 12 communes alimentées en secours grâce au récent maillage intercommunal : Gajan, La Rouvière, La Calmette, Dions, Sainte-Anastasie, Saint-Mamert-du-Gard, Fons-Outre-Gardon, Saint-Bauzély, Montignargues, Saint-Geniès-de-Malgoirès. Et en 2026 : Sauzet et Saint-Chaptes

5 000 m³ de stockage et 1 600 m³/h peuvent être pompés

Élus

Jean-Luc Chailan Vice-président de Nîmes Métropole, délégué au service public de l'eau
Jean-François Durand-Coutelle Vice-président de Nîmes Métropole, délégué au service public de l'assainissement

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agglo s'engage pour l'environnement avec la plantation de micro-forêts sur le territoire

Pour lutter contre le réchauffement climatique et favoriser la biodiversité, Nîmes Métropole plante des micro-forêts urbaines selon la méthode Miyawaki. Ces écosystèmes denses et autonomes améliorent la qualité de l'air et offrent des îlots de fraîcheur. •

6 000
VÉGÉTAUX
plantés (vivaces, arbustes et arbres)

1 800 m²
végétalisés

1 100
PARTICIPANTS
aux chantiers participatifs

110 000 €
investis pour la plantation de ces 18 micro-forêts (entreprises, associations, établissements de santé et d'enseignement)

Plantation des micro-forêts avec l'aide des salariés

L'usine de méthanisation qui accueille les boues et les transforme en méthane

Usine de méthanisation

Nîmes Métropole s'engage pour la transition énergétique avec une usine de méthanisation transformant les déchets organiques en biogaz. Cette installation contribue à réduire les boues et fait d'un déchet une ressource, favorisant l'économie locale. •

Mise en service le **7 AVRIL 2022**

185 958 TONNES
de boues traitées depuis la mise en service

21 794
MÉGAWATTS/HEURE
de biométhane produits depuis la mise en service

La consommation de biogaz annuelle représente environ
1 500
FOYERS

Plan alimentaire territorial de Nîmes Métropole

Avec son Plan alimentaire territorial, Nîmes Métropole accompagne l'agriculture locale et notamment l'installation d'agriculteurs, le renforcement des circuits courts et la consommation de produits locaux. Ce programme répond aux enjeux d'une alimentation saine, durable et de qualité tout en renforçant notre souveraineté alimentaire territoriale. •

33 ha
de friches revalorisées en 2024

Objectif de
40 ha
supplémentaires en 2025

4 959
ENFANTS SENSIBILISÉS

Lancement de la Belle Gardoise : la baguette
100 % LOCALE

Le riz complet et bio de Camargue

Centrale photovoltaïque de la ZAC Mitra 2 avec écopâturage

Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Le PCAET de Nîmes Métropole est une feuille de route ambitieuse pour accélérer la transition énergétique et climatique du territoire grâce à un programme d'actions autour de 10 grands axes stratégiques. Sobriété des bâtiments, mobilité décarbonée, économie bas carbone et développement des énergies renouvelables sont au cœur de cette stratégie pour un avenir durable, qui répond aux enjeux environnementaux. •

Par rapport à 2018 et d'ici 2030, Nîmes Métropole vise :

-26 % d'émissions de gaz à effet de serre (GES)

-18 % de consommation énergétique

x 3 la production d'énergie renouvelable locale

Élus

Bernard Angelras Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'environnement
Fabienne Richard-Trinquier Vice-présidente de Nîmes Métropole, déléguée au projet alimentaire territorial
Maurice Gaillard Membre du bureau communautaire, délégué au Plan climat air énergie territorial (PCAET)

AMÉNAGEMENT

Création de la zone Magna Porta

Située aux portes de Nîmes, la zone Magna Porta accueillera des entreprises innovantes et des infrastructures stratégiques pour l'économie locale.
Ce programme ambitieux s'inscrit dans un objectif d'attractivité, de dynamisme économique et vise à l'installation de compétences industrielles portées par des technologies émergentes. •

© SPL Agate

Magna Porta depuis la gare

1 814
emplois à terme

19,8 ha
de surface de plancher

290 à 310 ha
de faune et flore protégés

© Matthieu Colin, AU

Vue aérienne de la Porte Ouest

Réhabilitation de la Porte Ouest

Nîmes Métropole redonne un nouveau souffle au secteur de la Porte Ouest, l'un des secteurs stratégiques de développement économique. Inscrite au Projet de territoire Nîmes Écométropole 2032, cette réhabilitation combine vitalité du tissu économique, habitat et amélioration du cadre de vie. Objectifs : restructurer les infrastructures existantes et renforcer l'attractivité de cette entrée d'Agglo. •

60 ha
requalifiés à terme dont :

30 ha
dédiés à l'activité économique

10 ha
dédiés à l'habitat et aux équipements publics

20 ha
dédiés aux espaces publics y compris des ouvrages hydrauliques

Réhabilitation du Marché Gare

Principale entrée sur la ville de Nîmes, le Marché Gare fait peau neuve pour devenir un pôle économique majeur dédié aux circuits courts et à l'agroalimentaire. Ce programme vise à dynamiser l'économie locale tout en favorisant une logistique moderne et durable. Il contribue également à la requalification de la RN 113 en véritable boulevard urbain agrémenté d'une lisière paysagère et de cheminements doux cycles/ piétons.
Une opération labellisée QDO (Quartier durable Occitanie) niveau argent et soutenue par l'État, l'Ademe, l'Agence de l'Eau, la Région, le Département et la Banque des Territoires. •

© Gautier+Conquet-AUP

Future transformation du Marché Gare

22 ha
de projet

117 000 m²
de surface de plancher

8 ha
de surface végétalisée

62 M€
investis dont 19 M€ à la charge de Nîmes Métropole

+ 2 000
personnes sur la zone à terme

SECTEURS D'ACTIVITÉS :
Activités agroalimentaires, pôles d'activités tertiaires, techtiaires et servicielles

Une programmation mixte et équilibrée

39 000 m²
dédiés aux pôles tertiaires et techtiaires

15 000 m²
dédiés à l'offre servicielle et équipements

58 000 m²
dédiés au secteur agro-alimentaire, locaux d'activités et pépinière

Une réserve foncière de **5 000 m²** destinée à accueillir le futur Pôle d'échanges multimodal

Création de la zone Oc'Via Nîmes sud

Nîmes Métropole développe un nouveau pôle économique axé sur l'innovation et la logistique, favorisant l'implantation d'entreprises dynamiques. Ce projet stratégique bénéficie d'un positionnement idéal à proximité des grands axes de transports. •

© DR

Base Oc'Via

15 ha
aménagés pour le développement économique

350 EMPLOIS
attendus

La création d'un centre pénitentiaire de **700** places par l'APIJ*

* Agence publique pour l'immobilier de la justice

Élus

Frédéric Touzellier 1er Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'aménagement du territoire
Jean-Luc Descloux Membre du bureau communautaire, délégué au savoir-faire local et au patrimoine de caractère, délégué à la reconversion des friches industrielles et urbaines - Marché gare
Jean-Jacques Granat Membre du bureau communautaire, délégué à l'insertion et au projet Magna Porta

HABITAT

Démolition de la Galerie Wagner, symbole marquant le début des travaux substantiels du NPNRU

NPNRU : Nîmes Métropole chef de file du renouvellement urbain

C'est un des programmes les plus ambitieux de France pour une agglomération de la taille de Nîmes Métropole. En qualité de porteur de projet, Nîmes Métropole pilote aux côtés des partenaires, ce Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) qui a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants et moderniser les quartiers prioritaires (Pissevin-Valdegour, Chemin-bas d'Avignon, Clos d'Orville et Mas de Mingue). Ce projet ambitieux vise notamment à rénover les logements, les espaces et les équipements publics. Il prévoit à la fois la démolition des copropriétés dégradées, dont la dernière en date celle des tours Matisse (du CROUS) en avril dernier, et la reconstruction de logements. Il s'agit de répondre aux besoins en termes de logements sociaux qualitatifs et plus économes en énergie.

Une transformation en profondeur, avec également un renforcement de la végétalisation sur les espaces publics, la création de maisons de santé pluridisciplinaires et la requalification des équipements publics. Un programme financé par l'Europe, la Caisse des dépôts et consignations, la Région Occitanie, le Département du Gard, l'Anah, Nîmes Métropole, la Ville de Nîmes, l'ANRU, l'EPF Occitanie et les bailleurs sociaux. •

470 M€ TTC

programmés sur la période 2021-2030 (complétés par 180 millions d'euros déployés par l'EPF Occitanie pour requalifier plus de 1 800 logements dans les copropriétés dégradées du quartier de Pissevin)

5 quartiers concernés

Pissevin et Valdegour à l'ouest et Chemin-bas d'Avignon, Clos d'Orville et Mas de Mingue à l'est de la ville de Nîmes

17 immeubles et tours

démolis entièrement ou partiellement

917 logements

requalifiés dont 78 % en Bâtiment Basse Consommation

Création de la Maison de l'Habitat France Rénov' de Nîmes Métropole

En avril dernier, Nîmes Métropole a inauguré un guichet unique dédié à l'accompagnement des habitants dans leurs projets de rénovation énergétique, d'amélioration et d'adaptation de leur habitat. Jusqu'alors, l'absence d'un interlocuteur unique sur le territoire conduisait à des erreurs d'orientation et à des abandons de projets, faute d'une réelle lisibilité dans l'accompagnement.

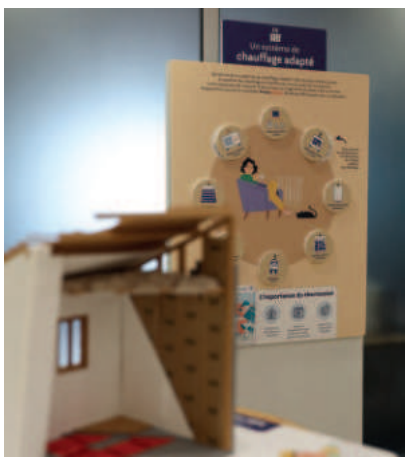

Ainsi, au travers de cette Maison de l'Habitat France Rénov', Nîmes Métropole a souhaité créer un lieu qui permette à tous les usagers, quels que soient leurs revenus, d'avoir le maximum d'informations sur toutes les aides mobilisables.

Un gain de temps et une volonté de faire de l'Agglomération, le référent en matière de rénovation de l'habitat. En intégrant les acteurs du bâtiment pour faciliter la mise en relation entre particuliers et entreprises qualifiées, la Maison de l'Habitat France Rénov' de Nîmes Métropole répond à cet objectif premier d'accompagner tous les propriétaires dans le projet de rénovation de leurs logements, pour plus de confort et d'économies d'énergie, mais aussi pour leur offrir de précieux conseils techniques et juridiques. •

6 partenaires mobilisés

pour informer au mieux les usagers : ADIL du Gard, ANAH, CAPEB, CPIE du Gard, FFB, Urbanis

1 lieu dédié

La Maison de l'Habitat France Rénov' de Nîmes Métropole au 1 rue du Colisée, à Nîmes.

Prenez rendez-vous
au 04 66 02 54 14
ou maison.habitat@nimes-metropole.fr

Maison de l'Habitat France Rénov' de Nîmes Métropole, un lieu d'informations, d'échanges et d'accompagnement dans les locaux de Nîmes Métropole

Élue

Géraldine Rey-Deschamps Vice-présidente de Nîmes Métropole, déléguée à l'habitat et au renouvellement urbain

ÉQUIPEMENTS

Le stade nautique Nemausa de Nîmes Métropole

Le stade nautique Nemausa, un équipement phare pour le sport, la santé et les loisirs

Équipement emblématique de Nîmes Métropole, le stade nautique Nemausa incarne l'ambition de l'Agglo d'offrir aux 265 000 habitants du territoire, un lieu dédié à la pratique sportive et au bien-être. Cette infrastructure moderne s'adresse à tous publics, des nageurs expérimentés aux familles, pour une programmation d'activités variées et de qualité (scéances d'aquagym, d'aquacycling, baptême de plongée). Nemausa, c'est également un bassin olympique de 50 mètres homologué pour accueillir des compétitions, un bassin d'apprentissage, une fosse de plongée et un espace bien-être idéal pour se relaxer après l'effort : sauna, hammam, banc à bulles et hydromassage.

Nemausa, c'est enfin un lieu essentiel pour l'apprentissage de la natation sur le territoire. Ainsi, Nîmes Métropole offre à toutes les écoles primaires le nombre de cycles pédagogiques requis pour atteindre les objectifs fixés par l'Éducation Nationale : « le savoir nager ». •

250 000 visiteurs
par an (nombre d'entrées en moyenne par an)

180 000 écoliers
accueillis depuis 2020

30 compétitions
organisées depuis 2020

La SMAC Paloma, classée 2e SMAC de France

Avec une programmation riche et diversifiée, la SMAC Paloma s'impose comme une scène musicale incontournable, classée 2e SMAC (Scène de musiques actuelles) de France. Ce lieu dédié à la culture et à la création accueille chaque année de nombreux artistes et évènements.

Depuis 2020, Paloma confirme son statut de SMAC de référence, en conjuguant exigence artistique, inclusion et rayonnement national.
En 2021 et 2024, Clara Luciani a choisi Paloma pour lancer ses tournées, permettant au public nîmois de vivre un moment rare avec une artiste habituellement programmée en Zénith. En 2022, le groupe de rock Phoenix a préparé sa tournée mondiale Alpha Zulu lors d'une résidence de 9 jours, illustrant la confiance des artistes majeurs qui privilégient Paloma parmi les scènes disponibles en France et à l'international.

En 2023, Paloma renforce son engagement pour l'accessibilité et l'inclusivité en développant l'interprétation live en langue des signes française, avec déjà 5 concerts concernés.
En 2024, elle se classe 2e SMAC de France en nombre d'artistes programmés (source Quidistrib.com) et poursuit son engagement professionnel : représentante des SMAC d'Occitanie au sein du syndicat des musiques actuelles pour la 6e année, membre du jury du Centre National de la Musique.
Enfin, en 2025, Paloma relance son festival This Is Not A Love Song, après cinq ans d'absence, le temps d'un BEAU WEEKEND, dans un format plus court mais déjà très attendu par le public. •

285 892
spectateurs

639 concerts et spectacles

1 049
artistes

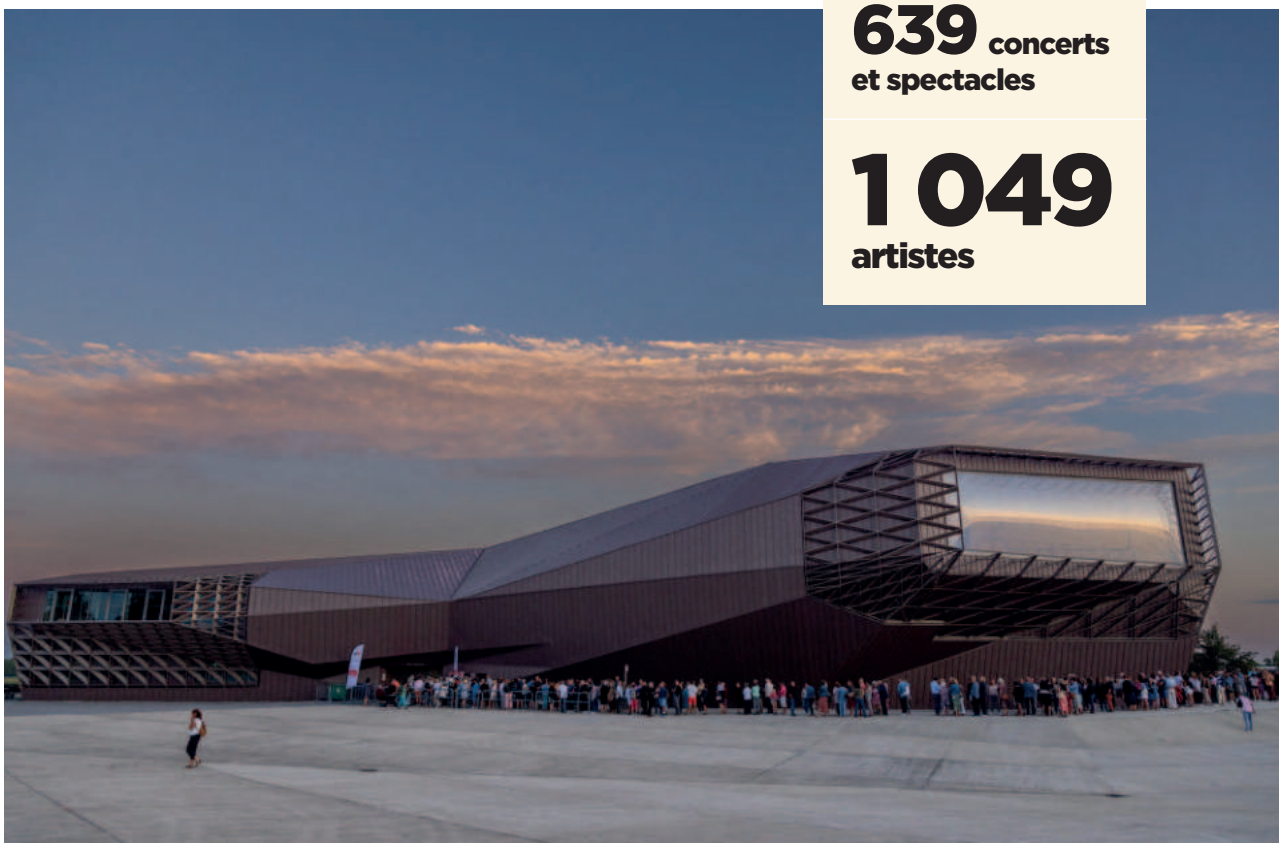

© Hype movies-NM

La SMAC Paloma à Nîmes

Élu

Valentine Wolber Membre du Bureau communautaire, déléguée à la gestion des bâtiments communautaires
Gaël Dupret Membre du Bureau communautaire, délégué à la culture et aux traditions

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

L'enseignement supérieur, levier d'avenir pour Nîmes Métropole

Cour intérieure du site Hoche de Nîmes Université

Nîmes Métropole fait de l'enseignement supérieur un axe majeur de sa stratégie de développement économique. La présence de plus de 15 000 étudiants sur l'Agglo est un formidable levier. Elle dynamise l'économie locale, stimule l'innovation et renforce l'attractivité du territoire. Ainsi chaque année, l'Agglo soutient financièrement plusieurs thèses en lien avec les enjeux du bassin méditerranéen. Elle a également accompagné la réhabilitation du site Hoche de Nîmes Université, aux côtés de l'État, la Région Occitanie, le Département du Gard et la Ville de Nîmes.

En s'engageant à contribuer financièrement au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) elle a permis l'extension du site : l'accueil de laboratoires et bureaux de recherche, de deux amphithéâtres, d'une aile dédiée aux travaux pratiques et de l'installation d'une pompe à chaleur réversible pour répondre aux enjeux climatiques et énergétiques, ainsi que la rénovation de la Chapelle et de son dôme.

Sur les 39 communes de l'Agglo, les étudiants bénéficient d'un véritable cadre de vie, et Nîmes Métropole y apporte une attention toute particulière. Ceux sont eux les moteurs de notre territoire pour les années à venir. Leur offrir les conditions pour s'épanouir ici est une ambition forte de Nîmes Métropole. •

+ de 15 000 étudiants

5 790 000 €

pour la réhabilitation Université Site Hoche
(budget total de 34 150 000 €)

Élu

Daniel-Jean Valade Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'enseignement supérieur

ANIMATIONS

Les Rendez-vous Nature

Rendez-vous incontournables des petits et grands, Nîmes Métropole invite chaque année les familles à découvrir les richesses du patrimoine naturel de l'Agglo grâce à des animations et sorties pédagogiques. Ces événements gratuits sensibilisent à la biodiversité et encouragent la protection de l'environnement. •

Prenez un bol d'air avec les Rendez-vous Nature

Près de **100** **ANIMATIONS** depuis 2020 pour un public toujours plus nombreux d'année en année

Pour 2025, la quasi-totalité des **14** **ANIMATIONS** sont déjà **COMPLÈTES**

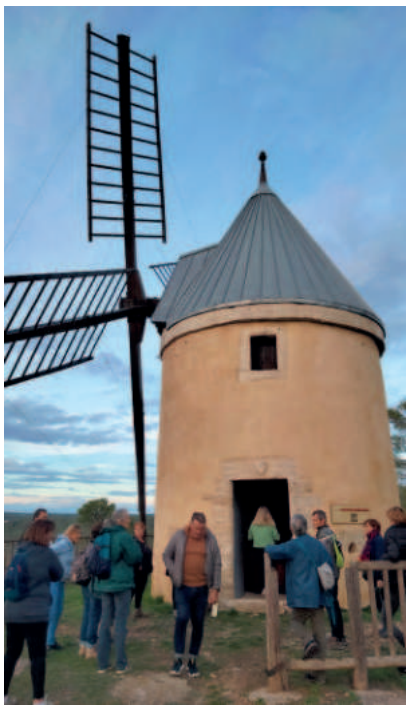

Terroirs vagabonds au moulin de Langlade

Les Terroirs vagabonds

Créés en 2023, les Terroirs vagabonds proposent des balades guidées pour découvrir les chemins de randonnée, les boucles cyclo-découvertes de l'Agglo et rencontrer les producteurs, agriculteurs et artisans locaux. Une action qui s'inscrit dans le tourisme durable avec des activités de pleine nature (à pied, à vélo ou à trottinette électrique), visites de ferme ou d'atelier et dégustations conviviales sont au programme de ce nouveau rendez-vous qui célèbre l'authenticité de nos paysages et les savoir-faire agricoles et artisanaux de notre territoire. •

48 **SORTIES**
(dont 18 en 2025)

46 **AGRICULTEURS, ARTISANS ET PRODUCTEURS**
mobilisés depuis la création de la manifestation

Coordinateur partenaire :
CPIE du Gard

5 **ASSOCIATIONS**
animatrices professionnelles et diplômées, membres du CPIE

Élus

Bernard Angelras Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'environnement
Michel Verdier Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'agriculture, à l'agrotourisme et aux relations intracommunautaires
Jean-Luc Descloux Membre du Bureau communautaire, délégué au savoir-faire local et au patrimoine de caractère, délégué à la reconversion des friches industrielles et urbaines - Marché gare
Théos Granchi Membre du Bureau communautaire, délégué au tourisme

+ DE 80 ANIMATIONS
dont une cinquantaine ouvertes au public

6 000 PARTICIPANTS

+ 50 %
de fréquentation sur l'édition 2024 (par rapport à 2023)

Promotion des mobilités douces avec Mai à Vélo !

Chaque année, Nîmes Métropole participe à l'opération nationale Mai à vélo, un mois dédié à la promotion du vélo et de la mobilité douce, avec des événements et des parcours accessibles à tous. L'occasion idéale de (re)découvrir les bienfaits du vélo pour la santé et l'environnement. •

1re édition du Village vélo organisée par Nîmes Métropole dans le cadre de Mai à vélo

Festival Traditions & Afición, un art de vivre

Plongez au cœur des cultures taurines et de cet art de vivre à la gardoise, avec le Festival Traditions & Afición, qui met à l'honneur chaque année l'identité camarguaise, nos taureaux et chevaux Camargue, à travers notamment les concours d'abrivado, courses camarguaises, tientas pédagogiques, roussataïo et bolsín. Un événement incontournable qui perpétue le patrimoine et les traditions du territoire. •

© SEDICOM NM

Présentation des manades à la finale du concours d'abrivado à Nîmes

45 660 SPECTATEURS

143 MANIFESTATIONS
(dont 22 en 2025)

3 326 SCOLAIRES
touchés pendant les journées pédagogiques (dont 500 en 2025)

50 PRESTATAIRES LOCAUX
intervenant en moyenne chaque année

Festival NMJF, une référence sur le territoire

Le Nîmes Métropole Jazz Festival (NMJF) est devenu un événement emblématique et incontournable du territoire, attirant chaque année des artistes de renom et un public fidèle. Ce rendez-vous rythmé par les notes de jazz, vient renforcer l'offre culturelle sur l'Agglo et participe à entretenir ce lien avec les communes de Nîmes Métropole. •

Concert d'ouverture du NMJF 2024 avec Ayo à Saint-Geniès-de-Malgoirès

20 000 SPECTATEURS

80 CONCERTS

+ 500 ARTISTES

12 000 SCOLAIRES DU TERRITOIRE

© Hype movie

Soirée d'ouverture des Vendredis de l'Agglo à Paloma

Les Vendredis de l'Agglo, une institution pour petits et grands

Tout au long de l'année, les Vendredis et les Pestacles de l'Agglo offrent des spectacles gratuits, mêlant musique, théâtre et comédie dans une ambiance conviviale et familiale. Un moment fort du calendrier de Nîmes Métropole qui rassemble les habitants autour d'animations culturelles sur tout le territoire et accessibles à tous. •

41 670 SPECTATEURS

170 SOIRÉES

+ 300 ARTISTES

Élus

Jean-Marc Campello Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux mobilités et infrastructures de transports
Gaël Dupret Membre du Bureau communautaire, délégué à la culture et aux traditions

FINANCES

Des finances redressées pour une Agglomération plus solide et recentrée sur ses compétences obligatoires

Dès le mois de juillet 2020, Nîmes Métropole a dû faire face à l'urgence financière. Toutes les équipes ont été mobilisées pour mener un travail de fond qui a permis de lutter contre le gaspillage, de revenir à nos compétences prioritaires et de gérer l'argent public comme son propre argent.

Ce retour aux fondamentaux d'une gestion saine et maîtrisée a porté ses fruits. En quatre ans et malgré un contexte défavorable, les indicateurs se sont améliorés, la trajectoire financière est stabilisée et l'endettement contenu.

La maîtrise des dépenses est le fruit d'une rigueur au quotidien sur les frais de fonctionnement et de la rationalisation des effectifs, avec un personnel moins nombreux mais s'appuyant sur la compétence, la réactivité et l'initiative pour une administration plus tonique.

Les investissements dans les services publics, réalisés sur tout le territoire intercommunal pour l'amélioration du cadre de vie, ont été revus pour maintenir la durée de remboursement de la dette bien en dessous des 10 années autorisées alors qu'elle frôlait le plafond rouge de 12 années.

Ce redressement continu, salué par la Chambre régionale des Comptes, offre aux habitants de l'Agglo une montée en qualité des services publics dont elle a la charge. Transport, collecte et traitement des déchets, qualité de la desserte en eau, protection contre les inondations… Une Agglomération consolidée, c'est un territoire dynamique et vigoureux, capable de répondre aux défis qui s'imposent aux décideurs. •

464 M€
d'endettement en 2024
510 M€ en 2020
(chiffres consolidés)

En 2024
5,9 ANNÉES
de ratio de désendettement
11,1 années en 2020
(cf. comptes administratifs)

Effectifs de l'Agglo
-13 %
entre 2020 et 2024

2021-2025 Fonds de concours aux communes :
30,5 M€
attribués par Nîmes Métropole pour des projets communaux et de secteur, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie et l'attractivité du territoire

Élus

Frédéric Beaume Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux finances, marchés publics et concessions
Eddy Valadier Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'ingénierie financière & à la recherche de financements
Gilles Gadille Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'administration générale, au personnel, à la cohérence des documents d'urbanisme du territoire communautaire
Rémi Nicolas Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux projets de secteur et à l'administration des fonds de concours

Économie

Mélissa,
un parcours déjà très éloquent

Mélissa Aabaïd, présidente fondatrice du Lions Club Nîmes Jeunesse

Alors qu'elle n'est encore qu'une enfant élevée à Saint-Mamert-du-Gard, Mélissa Aabaïd se découvre deux passions : le rock acrobatique et le droit. La première la conduira sur les plus hauts podiums et jusqu'à la Coupe du Monde, la deuxième en a fait la juriste qu'elle est aujourd'hui au sein de la fonction publique territoriale, tout en poursuivant une 7e année de droit en justice pénale des mineurs à l'Université d'Aix-en-Provence à distance. En 2020, une troisième passion emporte tout : l'éloquence. *« C'est la révélation de ma vie. L'éloquence, c'est le temple de la liberté d'expression, l'endroit où on peut être soi. »* Finaliste de plusieurs concours prestigieux comme L'Atelier de la langue française, elle crée en 2023 les Mille et une nuances de l'éloquence, un événement annuel à l'Université de Nîmes où elle fonde également le diplôme universitaire (DU) Éloquence et art oratoire qu'elle codirige. Début 2025, elle devient présidente fondatrice du Lions Club Nîmes Jeunesse et s'engage pour l'enfance, les droits des femmes et la lutte contre la précarité étudiante. Pour Mélissa, l'éloquence, c'est aussi prêter sa voix à ceux qui ne l'ont pas. •

Écopastoralisme et cosmétiques

Valérie,
gardienne des... ânes

On la retrouve aux abords de Générac, au sein de l'asinerie Cap Âne qu'elle a créée après une reconversion professionnelle. Autour d'elle - ou plutôt tout contre elle -, Beccerade, 16 ans, et sa fille Pâquerette, née cette année à Pâques. Passionnée de chevaux depuis toujours, Valérie Lapendrie a eu un coup de foudre pour les ânes il y a quelques années. Au point de leur consacrer sa vie et ce n'est pas une image. *« Élever des ânes, c'est un travail de patience, d'observation et surtout beaucoup d'amour. Les miens sont des ânes des Pyrénées, une race menacée d'extinction qu'il faut protéger. »* Avec le bien-être animal toujours en tête. Une cause que défend Valérie dans l'ensemble de ses activités. Soit l'écopastoralisme - l'entretien de terrains avoisinants assuré par ses ânes -, les balades et randonnées à dos d'âne proposées toute l'année et la fabrication de produits cosmétiques avec un laboratoire gardois, bio et artisanal, et de grands parfumeurs de Grasse. Environnement, écologie et amour des bêtes, le tiercé gagnant de Valérie Lapendrie. •

Valérie Lapendrie, à la tête de l'asinerie Cap Âne

Asinerie Cap Âne : 06 21 69 48 17 - 07 82 89 75 42
asineriecapane@gmail.fr
Boutique en ligne : https://asineriecapane.eproshopping.fr

La tribune politique

GROUPE LES PROGRESSISTES

Les dépenses de communication d'une collectivité comme Nîmes Métropole sont normales à condition de rester raisonnables et au service de nos concitoyens. Ce sont leurs impôts qui servent à payer la facture. Ces campagnes doivent être utiles et non se contenter de mettre l'image de l'Agglo au service de son président, surtout quand celui-ci est aussi candidat aux prochaines élections municipales. Les dernières campagnes de communication, au-delà de la question de leur pertinence, ne vont pas dans ce sens. Il serait d'ailleurs intéressant et transparent de communiquer sur le détail des coûts engendrés par cette politique très visuelle de personnalisation, à l'heure où « le sérieux de la gestion » est sans cesse rappelé.

Valérie ROUVERAND Présidente du groupe Les Progressistes
valerie.rouverand@ville-nimes.fr

GROUPE EPNM Ensemble pour Nîmes Métropole

Dans un souci constant de modernisation, Nîmes-Métropole met en œuvre, depuis plusieurs années, des technologies de pointe axées sur l'information et la communication. L'objectif : simplifier la vie quotidienne des usagers tout en rendant leur cadre de vie plus durable.
En effet, que ce soit l'installation d'un réseau fibre optique permettant l'amélioration de la sécurité publique, la Vidéo Surveillance Intelligente réalisant des opérations de mesure de fréquentation sur un lieu donné, des applications plus accessibles optimisant les services aux habitants, de même, le réseau bas débit LoRaWan permet le déploiement de capteurs de température utiles à l'aménagement urbain futur. La ville intelligente ou « smart city » voulue par Nîmes-Métropole entend offrir un lieu de vie plus agréable à ses habitants mais aussi des perspectives d'implantation et de développement à ses entreprises.
Porté par notre collègue, Patrice PLANES délégué à la smart city, Nîmes-Métropole travaille actuellement, en lien avec des entreprises du territoire, des élus et des représentants de la société civile, sur plusieurs axes d'amélioration qui permettront tout simplement de parfaire le mieux vivre ensemble.

Eddy VALADIER
Président du Groupe EPNM

GROUPE UPDT Union pour le développement du territoire

À Nîmes Métropole, la mobilité douce devient concrète et visible. Ce qui fut un vœu pieux hier, devient désormais une réalité palpable aujourd'hui. En ce mois de mai, marqué par le dispositif Mai à vélo, notre territoire affirme son engagement sans détour. Nous venons de lancer le tout premier Village Vélo avec des actions de sensibilisation, d''apprentissage sur tout le territoire symbole de notre volonté de faire du vélo un mode de déplacement à part entière.

Sous l'impulsion de notre Président Franck PROUST, de nos deux élus à la mobilité Jean-Marc CAMPELLO et Claude DE GIRARDI, nous nous tournons vers l'avenir. Un avenir égaillé par une ville plus apaisée, plus respirable, plus équitable.

Mais l'événement majeur de cette fin du printemps, fut le lancement, le 21 mai dernier de NEMO VÉLO, notre nouveau service de vélos en libre-service. Accessible, moderne, pratique, il changera notre manière de nous déplacer au quotidien. Avec plus de 250 vélos et 35 stations opérationnelles dans tout l'Ecusson, c'est une avancée décisive et une réponse concrète aux enjeux climatiques et sociaux.

À Nîmes Métropole, nous ne faisons pas que suivre le mouvement : nous l'impulsons. Nous pédalons avec détermination vers une mobilité plus juste et plus durable.

Frédéric TOUZELLIER
Président du Groupe UPDT

GROUPE RN Rassemblement national

Le sens des priorités de Franck Proust !
Franck Proust, président de Nîmes Métropole, a fait voter une subvention de 21 600 € pour un projet au Sénégal.
Dans le même temps, il faisait voter une subvention de 5 000 € pour Mayotte, département pourtant français, touché par un cyclone.
Franck Proust préfère-t-il se prendre pour le chef d'État qu'il n'est pas, plutôt que d'aider nos compatriotes Mahorais ?
Le Rassemblement National appelle Franck Proust à la raison.
La solidarité internationale ne doit pas se faire au détriment de la solidarité nationale !
Vos élus RN
contact@rnnimes.fr

GROUPE IEC Intérêt et esprit communautaire

Nous pouvons légitimement ressentir une fierté quant aux avancées significatives réalisées par notre agglomération tout au long de ce mandat. L'ouverture des lignes T3 et T4 ou encore la mise en place de NémoVélo ont apporté des améliorations notables pour les déplacements de nos concitoyens. La révision de la collecte des déchets, la distribution de lombri-composteurs, et les mesures incitatives en matière de tri ont contribué à l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement au quotidien. Le développement économique a également constitué une priorité majeure pour Nîmes Métropole avec l'acquisition de la plateforme aéroportuaire ou encore l'incitation à la sauvegarde et la création d'emplois. Sur le plan culturel, nos festivals se sont affirmés comme des rendez-vous incontournables et populaires. Cette efficacité que nous constatons aujourd'hui est le résultat d'un engagement collectif soutenu, auquel nous participons activement depuis le début de ce mandat, avec la volonté constante de servir au mieux les intérêts de notre territoire et de ses habitants.

Le groupe Intérêt et Esprit Communautaires

GROUPE GUCE AGGLO Gauche Unie Citoyenne et Écologiste

Transport aérien : la méthode décroche. L'abandon des lignes aériennes annoncées par la compagnie L'Odyssée, à grand renfort de communication, marque un échec pour le délégataire qui a choisi une compagnie dont on voyait la fragilité du projet. C'est aussi un échec pour le président de Nîmes Métropole qui a lancé une campagne de communication très imprudente, engageant les deniers publics pour des liaisons qui ne verront jamais le jour.
Plutôt que d'espérer des liaisons aériennes de courte distance, lourdement soutenue par de l'argent public, agissons pour une complémentarité avec l'aéroport voisin de Montpellier. Nous avons besoin de définir et développer une stratégie globale, réaliste et adaptée aux enjeux écologiques de notre temps et aux besoins de notre territoire.

V. Bouget, B. Clément, J. Menut, C. Giacometti, B. Ferrier, S. Fayet, C. Bastid, P.-E. Detrez - gaucheunie.nm@gmail.com

Nîmes Métropole Avenir

Évincés de la majorité municipale de la ville de Nîmes, les élus du groupe Nîmes Métropole Avenir, rassemblés autour de Julien Plantier, restent pleinement engagés pour l'institution que représente Nîmes Métropole. Fidèles au mandat confié en 2020, nous poursuivons notre action avec ambition et proximité au service des administrés. Il n'est pas question pour nous d'être dans une quelconque opposition de principe, mais au contraire nous nous situons dans une démarche constructive. Nous demeurons vigilants au respect des engagements pris. Cette éviction, que nous jugeons injuste, ne freine en rien notre volonté d'agir. Sur le terrain, au plus près des habitants, nous continuerons d'écouter et de proposer. Pour une métropole plus juste, plus verte, plus dynamique et plus sûre, où chaque commune et chaque habitant comptent. Nîmes Métropole Avenir reste force de proposition pour le développement de notre agglomération et pour construire, ensemble, l'avenir de notre territoire communautaire.

Les élus du groupe Nîmes Métropole Avenir présidé par Julien Plantier

Les numéros très utiles

Nîmes Métropole met à votre disposition la liste des numéros des principaux services qui vous sont dédiés.
Vous pouvez, si vous le souhaitez, la découper et la conserver.

L'ACCUEIL NÎMES MÉTROPOLE
04 66 02 55 55

RÉSEAUX SOCIAUX
@nimesmetropole

LES DÉCHETS
0800 420 420

L'EAU
09 69 36 61 02

LES TRANSPORTS EN COMMUN
0970 818 638

LA LOCATION DE VÉLOS
07 63 32 74 63

L'HABITAT
04 66 02 54 14

LA RELATION ENTREPRISES
04 66 02 55 40

NOUVEAU
Nemo Vélo
arrive en ville,
venez le découvrir !
• 250 vélos à assistance électrique
• 35 stations à Nîmes
• Une appli et un site internet simples à utiliser
• Des tarifs accessibles à tous
FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer
nîmes métropole